



CESP

ETUDE D'AUDIENCE 126 000

SYNTHESE DE L'AUDIT



2019 – 1^{ER} SEMESTRE 2020

Centre d'Etude des Supports de Publicité

55, rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET - Tél. : +33 1 40 89 63 60

SIREN : 775 690 589 – Code APE : 741 E – Association Loi 1901 – TVA Intracommunautaire FR 69 775 690 589

SYNTHESE DE L'AUDIT SUR L'ETUDE 126 000 ANNEE 2019 – 1^{ER} SEMESTRE 2020

L'étude 126 000 a pour objectif de mesurer l'audience de la radio aux niveaux national, régional et local. Elle est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon d'individus âgés de 13 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Le recueil des données est effectué en continu sur l'ensemble de l'année (hors juillet, août et dernière semaine de l'année). L'interview porte sur l'audience de la radio des dernières 24 heures (de 14h la veille à l'heure d'interview).

Le présent audit porte sur la méthodologie mise en place par Médiamétrie, la réalisation du terrain de l'enquête, ainsi que les résultats d'audience de la radio des quatre vagues 2019 et des deux premières vagues de l'année 2020. Il intègre de ce fait la période de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 qui s'est traduite par un arrêt du terrain du 17 mars au 3 mai 2020, et par une nouvelle organisation du terrain avec notamment la mise en place d'une équipe d'enquêteurs en télétravail et d'une révision des objectifs d'effectif de l'échantillon par vague.

Le CESP précise que l'étude 126 000 produit des résultats sur des échantillons lundi-vendredi (après exclusion *a posteriori* des Jours de Moindre Activité) variant selon les vagues :

- de 23 437 à 29 137 interviews, soit un total de 107 869 interviews en 2019,
- de 18 753 interviews en Janvier-Mars et de 24 209 interviews en Avril-Juin, soit 42 962 interviews au cours du 1^{er} semestre 2020.

Les résultats produits dans le cadre des univers Médialocales ne font pas partie du champ de l'Audit.

Le Comité Scientifique du CESP souligne la qualité de l'étude 126 000 tant dans son déploiement que dans les traitements des données recueillies. En particulier, il considère que l'étude est satisfaisante en ce qui concerne :

- La gestion de l'enquête sur le terrain et le recueil de l'information.
- Le travail réalisé par les enquêteurs contrôlés, au niveau de la passation du questionnaire et du respect des consignes méthodologiques de l'enquête.
- L'organisation et la gestion des équipes après la période du confinement pour garantir des conditions habituelles de production de l'étude, ce qui a permis de garder la même qualité du terrain entre les enquêteurs en télétravail et ceux présents sur le plateau MC².
- Les tests qui sont actuellement conduits par Médiamétrie pour évaluer l'impact de la composition de la base de sondage sur les résultats d'audience. Les résultats de ces tests seront prochainement partagés avec le CESP.

Le CESP émet des réserves sur :

- L'exclusion *a posteriori* des interviews portant sur 20 « jours de moindre activité » (JMA) et 4 samedis pour le calcul des résultats d'audience lundi - vendredi (représentant 3 578 interviews en 2019 et 2 964 interviews au premier semestre 2020). De ce fait, les résultats de l'étude ne reflètent pas la réalité de l'audience de la radio.

Cette exclusion tend à surestimer l'audience et n'affecte pas l'audience de toutes les stations de la même façon. Par ailleurs, elle réduit la taille des échantillons de chaque vague et diminuent la précision des résultats.

- La semaine d'interruption du terrain une semaine avant la fin de l'année, en accord avec le marché Radio.

Pour l'avenir, le CESP recommande :

- D'intégrer les interviews réalisées les jours de moindre activité dans le calcul et la communication des résultats globaux sur les audiences de la radio.
- Préciser dans la définition du périmètre de la mesure qu'il exclut la dernière semaine de chaque année civile pour le calcul des résultats d'audience de la vague Novembre-Décembre.
- De revoir les critères de quotas afin de chercher à réduire leur nombre. Cela permettrait de lever certaines contraintes méthodologiques et d'optimiser l'exploitation des numéros de téléphone.

Le Comité Scientifique,

3 novembre 2020



Etat des lieux sur les points couverts par l'audit du CESP

Dans le tableau ci-dessous le CESP a précisé les éléments de l'étude 126 000 qui sont dans le champ de l'audit conduit sur la période 2019 – 1^{er} semestre 2020.

- En mauve : les points couverts par l'audit et contrôlés totalement ou partiellement
- En blanc : les points hors du champ de l'audit

Plan de sondage
Constitution de la base de numéros de téléphone
Recueil de l'information - Questionnaire hors module « Cartégie »
Recueil de l'information - module « Cartégie »
Contrôle du suivi de l'étude (formation, écoutes d'interviews, suivi des résultats par enquêteurs...)
Redressements
Résultats par vague
Résultats sur les univers Médialocales